

Le plan de formation 2009-2010, qui vous est proposé, a été élaboré conformément au cahier des charges académique, dans le respect des priorités nationales tout en intégrant dans la mesure du possible les propositions des formateurs tant de circonscription que de l'IUFM. Le plan apporte une réponse aux problématiques locales.

Une part importante est consacrée aux demandes les plus fortes. Aux domaines déjà identifiés les années précédentes comme étant prioritaires tels que la formation initiale des directeurs, l'accompagnement des néo titulaires dont on sait l'importance pour une entrée réussie dans le métier, l'enseignement des langues vivantes à l'école primaire, la prise en charge pédagogique des élèves à besoins éducatifs particuliers vient s'ajouter cette année le développement des usages pédagogiques des TICE notamment dans le cadre de l'opération des Ecoles Numériques Rurales.

Le plan est naturellement articulé au programme des animations pédagogiques défini par les circonscriptions dont la durée a été portée à 18h en 2008.

L'effort portera aussi sur la diffusion et la mutualisation des productions pédagogiques. C'est le cas par exemple des Ecoles Numériques Rurales où les enseignants s'engagent à produire des scénarios pédagogiques pour une mise en ligne sur le site « primtice ». Les Equipes de Recherche et Réflexion du département produisent également de nombreuses ressources pédagogiques insuffisamment connues des équipes pédagogiques de nos écoles.

Cette année scolaire, des actions de formation ont été supprimées pour faire face à des difficultés de remplacement des maîtres. Certes, cette solution n'est pas satisfaisante s'agissant de la formation continuée mais on comprendra aisément l'impossibilité de laisser de nombreuses classes sans maître pendant plusieurs jours. Je suis convaincu que les mesures prises dans le cadre de la préparation de la rentrée 2009 permettront de mettre en œuvre les actions de formation sans compromettre le remplacement des maîtres absents.

Je sais pouvoir compter sur votre adhésion à ces principes, qui n'ont d'autre but que de rendre plus lisible et plus efficace la mise en œuvre de notre plan, et je vous remercie pour l'intérêt que vous portez à la formation continue, considérée comme un puissant levier dans le perfectionnement de nos pratiques pédagogiques au bénéfice de nos élèves.